

FICHE D'INSCRIPTION DU BOUCHER



Partager, c'est dans notre nature!

Le programme provincial « **CHASSEURS GÉNÉREUX** » est une initiative commune de
la **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS (FédéCP)**
ET DES **BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (BAQ)**



La collecte de viande de gibier est la responsabilité des **BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (BAQ)**, par le biais d'un point de collecte régional désigné en annexe (Moissons ou autres organismes accrédités).

Dans le but d'alléger le texte, le genre masculin sera utilisé pour désigner les personnes effectuant le débitage et la manutention de la viande et le mot « entreprise » sera utilisé pour désigner le centre de débitage où les activités se déroulent.

Une entreprise participant au programme « Chasseurs généreux » doit remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le remettre signé au responsable de la FédéCP régionale, ou envoyer une copie numérisée par courriel à info@fedecp.com

PROTOCOLE D'ENTENTE DU PROGRAMME « CHASSEURS GÉNÉREUX » CONVENU PAR LES SIGNATAIRES

- Le mandataire (*BAQ*) assure que les membres Moisson impliqués avec les mandants (*entreprises*) dans le programme de don de viande – sont tous dotés de système de réfrigération et en mesure d'assurer le respect de la « ligne de froid » par les organismes bénéficiaires ;
- Le mandataire s'engage à s'assurer du respect par les membres Moisson impliqués et les organismes bénéficiaires, des dispositions de la Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q. ch. P.29) et des règlements qui en découlent en ce qui a trait au transport, à l'entreposage et à la distribution de la viande de gibier donnée par les mandants ;
- Les mandants (*entreprises participantes*) pourront, en consultation avec le mandataire, convenir de conditions de cueillette effectuée par une des dix-neuf (19) membres Moisson – liste ci-annexée – et que cette liste peut être modifiée de temps à autre par l'accord des parties directement concernées ;
- En vertu de ce programme, la viande congelée est ramassée chez l'entreprise par la Moisson attribuée. La viande hachée est grandement privilégiée, mais toutes les coupes seront acceptées ;
- La collecte s'effectuera sur appel (ou courriel) de la part du boucher et/ou selon un calendrier convenu entre l'entreprise et le point de collecte (selon les volumes accumulés) ;
- Attendu que la viande remise doit être propre à une consommation sécuritaire, lorsque distribuée aux bénéficiaires, conformément au Règlement sur les aliments de la Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29, a. 40.). Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) est chargé de l'application de cette loi ;
- En vertu de cette loi, l'entreprise s'engage à détenir les permis appropriés et valides pour la durée du programme et respecter les règles d'hygiène, de salubrité et subir les contrôles de procédé de transformation requis ;
- L'entreprise s'engage à recueillir uniquement les dons provenant, au meilleur de sa connaissance, de bêtes chassées selon les lois et règlements en vigueur. Les bêtes provenant de saisies ou d'accidents de la route et fournies par les agents de protection de la faune ne sont pas comptabilisées dans le programme Chasseurs généreux et l'entreprise ne recevra aucun crédit d'impôt ou remboursement pour le débitage de ces bêtes.
- Lors de chaque cueillette de viande par l'organisme membre des BAQ, le formulaire imprimé «Bon d'expédition de gibier Chasseurs généreux» devra être envoyé en même temps que la viande. (Signé par le représentant du mandant (entreprise) et par le responsable de la collecte du membre BAQ accusant réception de la viande.)

NOTE : Vous devez conserver une copie du bon d'expédition pour vos registres.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME « CHASSEURS GÉNÉREUX »

**Merci de compléter ce formulaire et le faire parvenir par courriel à:
info@fedecp.com. Nous vous contacterons dans les meilleurs
délais. Des questions? 1-888-523-2863**

Coordonnées de la boucherie / centre de débitage

Nom de l'entreprise:	
Adresse:	
Province :	Code postal :
Nom du responsable:	
Numéro de téléphone de l'entreprise:	Numéro de téléphone du responsable (si différent):
Courriel du responsable:	
No. Permis MAPAQ :	
Classe du permis :	Expiration :

Service de débitage : Ours Cerf Orignal

**J'ai pris connaissance du PROTOCOLE D'ENTENTE DU PROGRAMME
« CHASSEURS GÉNÉREUX » et je m'engage à le respecter.**

**Je suis conscient que le succès du programme repose en très grande partie sur la promotion
effectuée au centre de débitage.**

Représentant autorisé de l'entreprise

Signature

Nom en lettres moulées

Fonction

Usage réservé à Banques alimentaires du Québec :
No dossier :
Moisson attribuée :